

ACCOMPAGNEMENT
Concrétiser et réussir
son projet de
création / reprise



Credits photos : BGE réseau - Version février 2020

DE L'ENTREPRENEUR A L'ENTREPRISE : concrétiser le projet et se lancer.

PUBLIC

Créateurs/repreneurs ayant une idée précise de création/reprise d'entreprise.

OBJECTIFS

- ▶ **Valider** la capacité entrepreneuriale du créateur/repreneur
- ▶ **Construire** un projet fiable et cohérent pour créer une entreprise pérenne
- ▶ Valider la maturité, la faisabilité globale et les chances de réussite du projet
- ▶ Finaliser le **business plan**, constituer le **dossier de financement** et lever les fonds
- ▶ Identifier les **partenaires potentiels** et faciliter la mise en **réseau**

VOTRE CONSULTANT BGE VOUS GUIDE ET VOUS ACCOMPAGNE :

- Étape de positionnement
- Parcours d'**accompagnement** : entretiens individuels et ateliers thématiques
- 2 parcours personnalisés : création et reprise
 - Diagnostic du projet
 - Étude de faisabilité du projet (étude de marché, rentabilité, financement, aspects juridiques, fiscaux et sociaux), stratégie marketing et commerciale
 - Appui à la formalisation du business plan et aux demandes de financement mise en réseau
- Possibilité également de suivre la formation avec certification, « Construire et conduire un projet entrepreneurial » (voir formation.bgeso.fr).

MODALITÉS

- Parcours personnalisé d'une durée de 2 à 6 mois : 4 à 5 entretiens individuels et ateliers thématiques (à BGE ou à distance)
- Suivi personnalisé par votre consultant référent, expérimenté et spécialisé en création/reprise d'entreprise
- Le créateur effectue les démarches nécessaires à la concrétisation de son projet (plan de travail)
- BGE Pro[®], outil collaboratif en ligne d'élaboration du business plan

ACCÈS ET PRISE EN CHARGE



- Cette action est financée par Projet financé par le Fonds Social Européen
(sous réserve de renouvellement convention)
- Fiche de positionnement (présentation de votre projet)
- Signature d'une **convention d'accompagnement**

SUITE DU PARCOURS

- Après la création : accompagnement au démarrage et au développement de l'entreprise pendant 3 ans

BGE CRÉE ET BOOSTE DES JEUNES ENTREPRISES ET TPE

Chaque année en France avec BGE :



18 000
ENTREPRISES CRÉÉES
CHAQUE ANNÉE



30 000
NOUVEAUX EMPLOIS
GÉNÉRÉS



28 000
ENTREPRISES
APPUYÉES DANS LEUR
DÉVELOPPEMENT

BGE PRÈS DE CHEZ VOUS, NOUS CONTACTER :

BGE Ariège
05 32 11 16 35
bge09@creer.fr

BGE Aveyron
05 65 73 11 01
bge12@creer.fr

BGE Haute-Garonne
05 61 61 45 00
bge31@creer.fr

BGE Gers
05 62 05 52 55
bge32@creer.fr

**BGE Montpellier -
Cœur d'Hérault**
04 67 58 48 45
bge.montpellier@creer.fr

BGE Lot
05 63 21 93 50
bge46@creer.fr

BGE Hautes-Pyrénées
05 62 05 52 55
bge65@creer.fr

BGE Tarn
05 62 05 52 55
bge65@creer.fr

BGE Tarn-et-Garonne
05 63 21 01 09
bge82@creer.fr

Tous nos lieux d'accueil sur

www.creer.fr